



Les ruchers-écoles du Pays de Gex

Programme 2025

Cours théoriques à 10h à Prevessin-Moëns

Salle Gaston Laverrière, 178 impasse Gaston Laverrière. [Voir sur le plan](#)

- 11 Janvier :** Morphologie de l'abeille, organisation de la colonie et importance comme espèce clef du monde vivant.
- 25 Janvier :** Maladies, parasites et prédateurs.
- 08 Février :** Mutualisme Abeilles/Fleurs, Présentation ruche et sécurité au rucher
- 15 Mars :** Conduite du rucher – Partie 1.
- 29 Mars :** Conduite du rucher – Partie 2 + Législation.
- 05 Avril :** Produits de la ruche + biochimie du miel.

20 Septembre: Bilan de la saison et buffet canadien.

Cours pratiques au rucher de la Carrière à Thoiry

A partir du 1er Avril et jusqu'au début septembre, les cours pratiques abordent dans la mesure du possible, les sujets suivants :

- Présentation du Matériel d'apiculture et de miellerie
- Premier contact avec les hyménoptères et observation au trou de vol.
- Ouverture des ruches, visite de printemps selon conditions météo.
- Gestion de l'essaimage et division.
- Développement des colonies, évaluation du matériel approprié.
- Dynamique d'un rucher en récolte.
- Manipulation diverses et observations.

Les horaires et dates sont confirmées ultérieurement et selon disponibilité des animateurs.

Pour vous inscrire aux cours, il suffit de compléter le formulaire ci-dessous et de nous l'amener lors du premier cours. Vous pouvez également vous inscrire en ligne sur notre site (indiqué ci-dessous) à partir de début novembre.

Cotisation pour la saison : 100€.

Pour tout renseignement ou suggestion, veuillez contacter :

info@ruchers-ecoles-paysdegex.com

Pour suivre notre actualité, ou vous inscrire nous vous invitons à consulter notre site internet :

www.ruchers-ecoles-paysdegex.com



Formulaire d'inscription des ruchers écoles du Pays de Gex

Saison 2025

Informations personnelles

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Portable :

Mail :

Déjà affilié à un syndicat apicole ? Oui Non

Si oui, lequel ?

Nombre de ruches installées à ce jour:

Paiement : chèque (à l'ordre du « **Syndicat d'Apiculture de l'Ain** ») espèces

«Les Ruchers écoles du Pays de Gex» sont affiliés au Syndicat d'Apiculture de l'Ain. Les informations personnelles communiquées lors de votre inscription sont partagées avec le syndicat.

Date : Signature :

Formulaire à compléter et à amener lors de votre premier cours théorique.

Informations complémentaires

- Cette formation ne fait l'objet d'aucun agrément, certification ou affiliation. En conséquence elle n'ouvre droit à aucun diplôme ou financement.
- La présence assidue aux cours théoriques (au moins 4 cours théoriques sur 6) est requise pour accéder aux cours pratiques.
- La pratique de l'apiculture présente des risques, notamment pour les personnes allergiques au venin d'abeille. Par conséquent, une tenue de protection adaptée est obligatoire pour participer aux cours pratiques. La fourniture de la tenue de protection est à la charge des élèves.
- Nous pourrions être amenés à prendre des photos lors des cours pour illustrer nos activités sur notre site internet ou dans la presse.
- Pour des questions d'organisation des cours pratiques, et afin de faciliter le covoiturage, les coordonnées personnelles (adresse, e-mail) peuvent être partagées avec les autres élèves.